Ecologie : quand l’aménagement urbain se fait durable !

Aménagement du territoire et écologie vont de pair, en particulier en Ile-de-France, avec pour objectif de repenser les villes de façon plus durable.



C’est un défi dans lequel notre ville, composée de 60% d’espaces naturels, s’est inscrite et continue à s’engager, avec notamment la préservation des arbres, la création de nouveaux îlots de fraicheur ou encore la protection de la biodiversité en ville. Zoom sur les avantages de l’aménagement durable.

La purification de l’air :

En générant plus de zones vertes, on diminue la pollution de l’air ainsi que les maladies qui y sont liées. La présence des arbres dans la ville encourage la filtration et la rétention de jusqu'à 5.4 tonnes de gaz carbonique.

Sensibilisation à la biodiversité urbaine :

Préserver la nature en ville revient à favoriser le retour de la biodiversité. L’aménagement paysager de ces espaces est un moyen de la protéger et de sensibiliser à la préservation de l’équilibre environnemental, en particulier lorsqu’il s’inscrit dans une continuité écologique avec une trame verte ou bleue.

Bonne gestion des eaux de pluie :

Les sols artificiels bloquent l'absorption des eaux pluviales qui se déversent dans d’autres autrement et ne sont pas réutilisées. La désartificialisation et la végétalisation en milieu urbain permettent une gestion plus vertueuse de cette ressource précieuse.

Favoriser le rafraîchissement de la ville :

Les îlots de chaleur sont devenus fréquents en période estivale, avec des vagues caniculaires de plus en plus longues. La désimperméabilisation des sols et leur végétalisation, notamment avec des zones humides, permettent de faire baisser de plusieurs degrés la température localement.

Un espace durable convivial :

Outre les avantages environnementaux, les espaces végétalisés offrent également des lieux de rencontre et d’échanges entre les habitants de toutes les générations. Ils sont également propices à l’organisation d’évènements festifs en extérieur.